

# RÉSEAUX DE CHALEUR DU GRAND LYON

## RÉSEAU OUEST LYONNAIS

**MÉTROPOLE**  
**GRAND LYON**

Compte-rendu du Comité annuel des usagers du 16 janvier 2025

### 1. PRÉSENTATION RÉALISÉE DURANT LE COMITÉ DU 16/01/2025

Après un mot d'accueil de François GENOUVRIER, 1<sup>er</sup> adjoint de Lyon 9 délégué à la Transition écologique, au Patrimoine et à l'Eclairage public, et une introduction de Philippe GUELPA-BONARO, vice-président de la Métropole de Lyon, délégué au Climat, à l'Energie et à la Réduction de la publicité, une présentation est faite, jointe en annexe.

La présentation sera diffusée par courriel comme les invitations et sera disponible sur le site internet du réseau.

### 2. QUESTIONS POSÉES ET RÉPONSES

Plusieurs remarques et questions de la part des usagers ont été posées :

#### 1. Qu'est-ce que la plaquette forestière, le refus de crible et le bois de fin de vie ?

Plaquettes forestières : ce sont des petits morceaux de bois déchiqueté, obtenus après broyage de bois issus des forêts, provenant par exemple de la taille des arbres. Il s'agit de bois non valorisable en bois d'œuvre.

Refus de crible : issu du tri du bois des industries forestières

Bois de fin de vie : après recyclage de bois qui a déjà servi mais qui n'a pas été traité (exemple : bois d'emballage brut, non vernis ou non peints)

#### 2. La lettre aux usagers est-elle envoyée à tout le monde ou aux abonnés uniquement ?

La lettre aux usagers est envoyée aux usagers, dans leur boîte aux lettres.

La prochaine lettre aux usagers devrait être envoyée au cours du premier trimestre 2025. Si aucune lettre n'est parvenue à un usager d'ici fin avril 2025, une réclamation peut être effectuée à l'adresse [reseauxdechaleur@grandlyon.com](mailto:reseauxdechaleur@grandlyon.com)

3. Pouvez-vous rappeler le système de facturation et la distinction primaire/secondaire dans la lettre aux usagers ? Il y a parfois un manque de connaissances des limites de prestations, lorsque certains usagers refont les calculs de leurs factures qui ne correspondent pas aux appels.

Le contenu de la lettre n'est pas encore totalement défini. La Métropole et le concessionnaire ECLYDE réfléchiront à la possibilité d'intégrer des éléments de communication sur le sujet, éventuellement sous forme de schéma.

Une communication pédagogique spécifique de la part de la Métropole paraît nécessaire.

4. Quelle est la température de l'eau en sortie de chaufferie ?

La température en sortie de chaufferie est en moyenne de 100°C quand il fait froid, avec des températures souhaitées de retour en chaufferie inférieures à 60°C. ECLYDE cherche à limiter la température de départ depuis la chaufferie pour réduire les pertes thermiques et améliorer le rendement. L'été, la température de départ est à 85°C pour limiter les pertes réseaux.

En sous-station, la présence des échangeurs permet à ce que l'eau circulant dans les appartements ne soit pas à 100°C. C'est l'exploitant du secondaire qui régule la température de l'eau pour atteindre les températures d'air cibles dans les appartements (19°C ou 20 °C par exemple).

Certaines sous-stations ont encore une régulation non conforme au schéma standard de fonctionnement et aux limites de prestation entre le réseau primaire et le réseau secondaire : les vannes 2 voies n'ont pas encore été remplacées par des vannes 3 voies au secondaire. Dans ces sous-stations, la régulation ne peut se faire qu'au primaire seulement. Un travail sera mené au cours de l'été 2025 pour identifier les situations les plus problématiques, en particulier pour les bâtiments dont le secondaire est exploité par Dalkia, et proposer les travaux d'adaptation nécessaires.

Dans tous les cas, en cas de demande sur le réglage des températures, il faut demander à l'exploitant du secondaire. Il peut y avoir des confusions car pour certains bâtiments l'exploitant du secondaire est Dalkia, mais ce ne sont pas les mêmes équipes que pour le réseau de chaleur primaire (ECLYDE).

5. Facturation : un usager observe des petites différences entre la facturation du réseau de chaleur + du secondaire contre la facturation du bailleur social. Il y a-t-il des décalages dans la facturation ?

Pour le réseau de chaleur, les relevés des compteurs sont faits en général autour du 20 de chaque mois, donc il peut y avoir un décalage si le bailleur relève les consommations à des dates différentes. En revanche, le relevé pour décembre se fait au 31 donc il ne doit pas y avoir de décalage sur une année entière.

Il est suggéré d'échanger plus en détail avec le bailleur pour comprendre le contenu des appels de charges.

6. Qui faut-il contacter quand un usager a un souci à la mise en route du chauffage ?

Il faut contacter l'exploitant du secondaire.

Si l'exploitant du secondaire est Dalkia, le service est joignable 24h/24 au 0 800 80 93 00, ou sur internet par le formulaire accessible sur la page <https://www.dalkia.fr/dalkia-service-client/>

*(Après vérification, pour une plus grande réactivité, mieux vaut privilégier les demandes en ligne sur le formulaire dédié du site de Dalkia)*

7. La vanne 3 voies est-elle installée au primaire ou au secondaire ? Est-ce à l'exploitant du secondaire de la poser ? Ces travaux peuvent-ils être réalisés par un tiers ?

La vanne 3 voies doit être installée sur le réseau secondaire. Un guide des préconisations techniques a été transmis aux exploitants des secondaires lors des raccordements des bâtiments au réseau de chaleur, indiquant la nécessité de la mise en place de cette vanne.

Les abonnés peuvent demander à une entreprise tierce de réaliser ces travaux mais il faut être vigilant que les purges soient également effectuées.

Ces travaux sont-ils obligatoires et quel est le calendrier associé ?

Les abonnés doivent suivre les prescriptions techniques, c'est normalement obligatoire.

ECLYDE va réaliser un audit pour voir quelles sont les installations conformes et accompagner les sous-stations non conformes pour pouvoir mettre en œuvre ces travaux.

8. Quand est-il possible de changer d'exploitant au secondaire ?

Cela dépend du contrat passé avec l'exploitant du secondaire. Il faut regarder les conditions de résiliation du contrat.

9. Pour la sous-station 48 Tour panoramique : Un régulateur programmeur utilisé pour réguler finement les températures a été supprimé lors des travaux en sous-station. Aujourd'hui l'utilisateur n'a plus la main et il fait trop chaud la nuit.

Le régulateur a été supprimé car il régulait la vanne 2 voies du primaire, or il est interdit de contrôler le fonctionnement des installations primaires sous la responsabilité d'ECLYDE. Il est possible d'en remettre un qui réglera la vanne 3 voies du secondaire.

ECLYDE prendra contact pour regarder ensemble les solutions possibles.

10. Dans le cadre d'installation d'automate Efficap, certains abonnés aimeraient avoir un interlocuteur privilégié pour leur donner un accès aux données techniques du primaire en sous-station.

Efficap est une société qui installe des automates sur la vanne 3 voies du secondaire pour rechercher les leviers d'économies d'énergie, en faisant de la prédiction météorologique et en modulant en fonction de différents indicateurs (capteurs dans certains logements notamment).

ECLYDE est en discussion avec cette société. Un processus pour donner l'accès aux données est en cours de mise en place par les experts de Dalkia.

En attendant, les interlocuteurs privilégiés sont les interlocuteurs habituels d'ECLYDE.

11. Est-il possible d'organiser des réunions ponctuelles entre les conseils syndicaux et ECLYDE afin de faire le point sur les consommations d'énergie ?

Oui c'est possible, il faut faire la demande aux interlocuteurs ECLYDE.

12. Dans quel tarif est répercuté le financement des nouveaux raccordements ?

Le raccordement au réseau de chaleur est facturé au nouvel abonné lui-même via des droits de raccordement qui sont facturés lors du raccordement de la sous-station. Les droits de raccordement sont calculés selon un Bordereau de Prix Unitaires, en fonction notamment de la puissance souscrite et de la distance du bâtiment au réseau de chaleur.

13. Le R24 est défini au début du contrat et pour une durée de 25 ans. Que se passe-t-il s'il y a davantage de développement que prévu ?

La part R24 du tarif R2 traduit le financement des infrastructures communes. Ce terme peut baisser au fur et à mesure des subventions perçues.

La Métropole de Lyon suit de près le développement du réseau de chaleur. Aujourd'hui, nous sommes à 44% du développement prévu. S'il y a plus de raccordements que prévus à terme et que des gains sont observés, des échanges seront engagés avec ECLYDE pour voir comment ces gains peuvent profiter aux usagers.

14. Pourquoi une chaudière gaz est-elle ajoutée à la chaufferie des Sources ?

Pour soutenir le développement du réseau, l'ajout de cette chaudière permettra un appoint par grand froid et un secours en cas de dysfonctionnement sur une autre chaudière ou d'un incident sur le réseau.

Les anciennes chaudières ont-elles été recyclées ?

Les anciennes chaudières ne seront pas réutilisées, elles ont été revalorisées.

15. Le prix du bois augmente : à quoi cela est dû ? Le prix va-t-il continuer d'augmenter ? Quelles sont les perspectives ?

Le part transport du bois peut jouer dans l'augmentation du prix du bois car le transport se fait par camions.

Historiquement, il n'y a jamais eu de choc du prix du bois comme le gaz. La ressource est présente, les filières sont bien organisées, nous ne nous attendons pas à une explosion du prix du bois.

16. Pourquoi une chaufferie bois et pas de la géothermie ? ou l'utilisation des déchets ménagers ?

Concernant la chaleur issue des incinérateurs de déchets ménagers, il faut savoir qu'il n'est plus possible de créer de nouveaux centres d'incinérations en France, car il est prévu la baisse des volumes de déchets à incinérer (amélioration du recyclage, réemploi, etc...). Deux incinérateurs sont présents sur la Métropole, à Rillieux-la-Pape et à Gerland mais il n'y a pas de gisement de chaleur issue d'incinérateur pour le réseau d'Ouest Lyonnais.

Ensuite, la priorité pour les réseaux de chaleur est :

- Récupération de chaleur industrielle : pas de gisement pour le réseau Ouest Lyonnais
- Géothermie :
  - o De faible profondeur : pas de gisement suffisant sur le territoire pour alimenter un réseau de cette taille.
  - o Concernant la géothermie profonde : la Métropole de Lyon travaille actuellement avec le BRGM pour caractériser le potentiel sur le territoire. Si un gisement était confirmé, cela pourrait changer le mix énergétique des réseaux de chaleur et de froid de la Métropole dans le futur. Cette solution sera le cas échéant privilégiée pour les nouveaux projets en création et pour le renouvellement des contrats.

Le bois est aujourd'hui la meilleure énergie renouvelable ou de récupération disponible sur le territoire d'Ouest Lyonnais.

Est-ce que la géothermie profonde est plus simple que la biomasse techniquement ?

Les deux technologies sont maîtrisées techniquement. Ce qui est regardé, ce sont surtout les coûts avec des investissements bien plus importants pour des installations de géothermie profonde. La géothermie permet également d'améliorer certains points environnementaux (moins de poussières, pas de camion de transport de bois, ...).

17. Bâtiment Erables Sud : il fait 28 à 31 °C dans certains appartements depuis fin décembre. Après des problèmes dans le traitement des réclamations et le retard engendré dans le traitement des demandes, les usagers sont inquiets de la facture qui leur sera émise. Quels sont les recours possibles ?

Cela va dépendre des contrats avec l'exploitant du secondaire : est-ce qu'il y a des clauses d'intéressement prévues ? Le syndic doit se rapprocher de l'exploitant du secondaire et faire une réclamation.

Il est à noter que certains contrats prévoient des relevés de température dans les logements.

18. Approvisionnement en bois : quelle est l'augmentation du trafic des camions pour approvisionner en biomasse les nouvelles chaudières ?

Aujourd'hui, la moyenne est de 12 camions par jour.

19. Stockage hydraulique : la part de gains sur le taux d'énergies renouvelables du stockage hydraulique était-elle prévue dans le mix énergétique ?

Oui c'était prévu.

Les années précédentes, des idées sur la possibilité de décaler le chauffage des gros bâtiments grâce au stockage thermique pour lisser les pointes de consommation avaient été émises. Est-ce mis en place aujourd'hui ?

Ce n'est pas encore mis en place aujourd'hui. Une fois la phase de travaux sur la chaufferie terminée, des optimisations du fonctionnement du réseau de chaleur, comme celle-ci, pourront être creusées.

20. Une demande générale est faite sur l'accompagnement aux économies d'énergie et aux problématiques liées au chauffage (installation de robinet sur les radiateurs, problématique pour l'individualisation des charges, etc...)

21. Philippe GUELPA-BONARO propose d'organiser pour les usagers une visite de la chaufferie de la Duchère une fois les travaux finalisés, ainsi que d'une plateforme biomasse. L'idée suscite l'intérêt des usagers participants.